

## MECANICIEN-NE VACATAIRE DE L'ATELIER DE RESTAURATION (F/H)

Date de mise à jour : 16/09/2024

Motif : CT :  Evaluation annuelle :  Recrutement :  Autre :

CLASSIFICATION DU POSTE	
POSTE N° : vacation	
FAMILLE PROFESSIONNELLE :	METIER DE RATTACHEMENT : Mécanicien-ne
FILIERE : technique	CATEGORIE : C
CADRE(S) D'EMPLOI : adjoint technique	CADRE D'EMPLOI DE REFERENCE :
CATEGORIE RETRAITE : Choisissez un élément. A - sédentaire : <input checked="" type="checkbox"/> B – active : <input type="checkbox"/>	TEMPS DE TRAVAIL : environ 20 journées par an
AFFECTATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE	
DELEGATION : Culture, patrimoine, évènements	DIRECTION : Musées d'histoires et de sociétés
SERVICE : Musée de l'automobile Henri Malartre	UO : 31900
LIEU DE TRAVAIL : Musée de l'automobile Henri Malartre, 645 rue du musée 69270 Rochetaillée-sur-Saône	POSTE TELETRAVAILLABLE : Non
ELEMENTS DE REMUNERATION	
Taux horaire de vacation : 24,98€ brut	

### CONTEXTE D'INTERVENTION

Le musée de l'automobile Henri Malartre, créé en 1960, conserve une collection d'automobiles anciennes de 1890 à 1987, de motos, de cycles et de transports en commun. La majorité de ces véhicules sont conservés en état de fonctionnement mécanique par l'atelier du musée et sont régulièrement testés en essais dynamiques dans le parc du musée. Sa programmation culturelle dynamique, les parcours de visites permanents et les animations notamment avec des véhicules roulants, attirent des publics de plus en plus nombreux et diversifiés.

Les musées Gadagne (musée d'histoire de la ville de Lyon [MHL] et musée des arts de la marionnette [MAM]), le Musée de l'Imprimerie et de la Communication Graphique (MICG) et le musée de l'automobile Henri Malartre forment à la Ville de Lyon la Direction des musées d'histoires et de sociétés.

Le musée de l'automobile Henri Malartre recherche un-e mécanicien-ne vacataire chargé-e de préserver et valoriser la collection de véhicules.

### MISSION DU POSTE

En tant que mécanicien-ne vacataire du musée de l'automobile Henri Malartre, vous êtes chargé-e de la préservation et la valorisation des collections de véhicules, en collaboration avec l'ensemble de l'équipe du musée et notamment la régisseuse des collections.

Vos missions principales consistent à préparer les objets de collection et conduire les véhicules de collection lors des animations de la programmation culturelle (notamment les animations avec des véhicules roulants).

### ACTIVITES DU POSTE

#### VOS ACTIVITES PRINCIPALES :

##### **PARTICIPATION AUX ANIMATIONS DE LA PROGRAMMATION CULTURELLE**

- Préparer les véhicules avant les évènements pour qu'ils puissent rouler (plein d'essence, trajets...)
- Mettre en place les véhicules (dans les espaces d'exposition ou à l'extérieur)
- Conduire des véhicules de l'animation « ça roule » avec des passagers dans le respect des règles de sécurité et des mesures de conservation.
- Remettre les véhicules de collection en exposition ou en réserves après les animations.
- Présenter les collections et les animations au public, au musée et lors de déplacements à l'extérieur (répondre aux questions).
- En collaboration avec la régisseuse des collections et la chargée de communication, participer aux tournages (vidéos) et shooting photos en préparant les véhicules et en les conduisant si nécessaire.

## VOS COMPETENCES PRINCIPALES MISES EN OEUVRE

<u>Connaissances techniques</u>	<u>Savoir-faire</u>	<u>Savoir-être</u>
Permis de conduire B	Adaptabilité aux publics et aux situations	Organisation, rigueur, ponctualité
Connaissances et intérêt fort en mécanique automobile sur véhicules anciens	Capacité à diffuser des informations (notamment contraintes et difficultés techniques)	Qualités relationnelles
Connaissances en mécanique générale		Écoute et sens du travail en équipe
		Sens des responsabilités

## DOMAINE DE FORMATION INITIALE - DIPLOME OBLIGATOIRE - EXPERIENCE EXIGEE

Niveau V en mécanique et/ou expérience professionnelle de 2 à 5 ans

## RYTHMES DE TRAVAIL

<b>Horaires hebdomadaires :</b> Environ 20 journées par an, les mercredis des vacances scolaires / les 1 <sup>ers</sup> samedis des mois d'avril à octobre.	<b>Horaires sur plage 22h/6h :</b> <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> oui	<b>Astreintes :</b> Non
<b>Planning particulier :</b> convoyage et animations les week-ends ou en soirée		
<b>Congés imposés :</b> Non		
<b>SUJETIONS :</b> Sujétion sécurité : <input type="checkbox"/> Sujétion pilotage à distance : <input type="checkbox"/> Contraintes horaires : <input type="checkbox"/> Fonction de « volant » (titulaire remplaçant) : <input type="checkbox"/> Horaires décalés <input type="checkbox"/>		
Propre à la direction ou à l'emploi : Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> – préciser :		

## DEPLACEMENTS

<b>Déplacements fréquents :</b> Oui	<b>20 déplacements ou plus par mois :</b> Non
<b>Permis de conduire nécessaire :</b> Oui Si oui : B - Permis auto	
<b>Mise à disposition d'un véhicule ville de Lyon :</b> <b>Véhicule de service</b>	<b>Prise en charge de l'abonnement professionnel :</b> Non

## AUTRES AVANTAGES OU CONTRAINTES DU POSTE

<b>Logement de fonction :</b> Non	
<b>Travail en extérieur :</b> Non	

Autres (assermentations, agréments, habilitations....) :

## REGLEMENTATION SECURITE

**Habilitations :**

- |  |   |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Habilitations électriques              | <input type="checkbox"/> PSE 1/2 Premiers Secours en Equipe |
| <input type="checkbox"/> SST Sauveteur secouriste du travail               | <input type="checkbox"/> SSIAP 1                            |
| <input type="checkbox"/> PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) | <input type="checkbox"/> SSIAP 2                            |
|  | <input type="checkbox"/> SSIAP 3                            |

- Travail en hauteur
- Habilitation engins de chantiers
- Habilitation chariot élévateur
- Habilitation grue

- Habilitation PEMP Nacelle
- Habilitation Elingage
- FCO, FIMO (Conduite poids lourds)
- Attestation L5e (motocyclette légère)

**Vêtements de travail/uniforme fournis : Oui**

Pantalon et veste de travail / polo et polaire de représentation pour les animations

**EPI** - Si oui, lesquels :



- Protections de la tête
- Protections auditives
- Protections oculaires
- Protections des mains
- Protections du corps
- Protections respiratoires
- Protections anti-chutes
- Protections des pieds et visage